

Créez Votre Lease Desk

Votre bureau de financement externalisé c'est un accompagnement complet dans vos besoins Leasing :

- Revendeurs, Constructeurs, Éditeurs ; pour développer, accélérer et sécuriser vos ventes.
- Clients utilisateurs ; pour optimiser vos Options de Financement.

Vous pouvez nous contacter par :

- Téléphone : 06 64 08 32 71
- Email : contact@options-finance.fr

**NOUS FINANÇONS TOUS VOS BESOINS DE MATÉRIEL :
ROULANT, BTP, INDUSTRIE, BOULANGERIE, CHR, MEDICAL, IT
(HARD & SOFT), SÉCURITÉ, MOBILITÉ.**



NOS VALEURS



EXPERTISE

Expert du leasing depuis 20 ans, notre équipe répond à tous vos besoins sur les flux de financement et sur la mise en place du leasing au sein de votre entreprise. L'économie de l'usage devient une force.



RAPIDITÉ / RÉACTIVITÉ

Répondre à vos besoins n'attend pas. Nos outils digitaux et notre équipe permettent un temps de réaction optimal sur :
le conseil, les propositions, les études de financement et la mise en place de votre contrat



CONSEIL

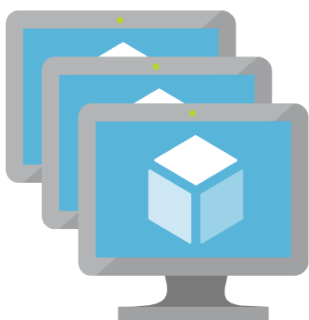
Le financement est un vaste monde :
Choix du matériel, choix du fournisseur, choix du produit financier, choix du partenaire financier, suivi du dossier et de sa mise en place.
Notre équipe est présente à chaque étape pour vous accompagner et vous conseiller.



PROXIMITÉ

Car le business se fait mieux quand la rencontre entre les hommes est bonne. Nous sommes présents à vos côtés dans votre région pour vous rencontrer.

Nos solutions d'accompagnement



Location Financière

Le client finance 100 % de son investissement qui est converti en loyer, devenant ainsi une charge d'exploitation. Le client choisit la durée de son contrat et ses options de fin de contrat :

- Rendre l'équipement
- Continuer à louer son équipement
- Renouveler l'équipement.

Quelques avantages de la location financière :

Une trésorerie préservée :

- Pas d'apport initial nécessaire. Le financement peut couvrir 100% du montant TTC du prix d'achat du bien.
- Un paiement de la TVA qui se répartit sur toute la durée du contrat.
- Pas d'endettement supplémentaire pour obtenir la jouissance du bien. **Une fiscalité attractive** : Les loyers sont comptablement considérés comme des charges d'exploitation (frais généraux) et sont fiscalement déductibles dans la plupart des situations.

[NOUS CONTACTER](#)



Crédit Bail



Dans le cadre d'un crédit-bail, une société financière (le crédit-bailleur) met un bien d'équipement à la disposition d'une entreprise pour une période déterminée, contre paiement d'une redevance périodique.

Au terme de son financement, l'entreprise bénéficiaire a généralement le choix entre plusieurs options :

- Soit restituer le bien;
- Soit l'acquérir pour un montant défini lors de la conclusion du contrat;
- Ou renouveler.

Les conséquences pratiques de ce mode de financement particulier font que :

- L'entreprise bénéficiaire n'étant pas propriétaire du bien financé tant qu'elle n'a pas levé l'option d'achat, celui-ci ne figure pas à l'actif du bilan.
- L'entreprise bénéficiaire est néanmoins tenue de mentionner l'existence d'opérations de crédit-bail dans les annexes de son bilan ainsi que dans la liste des engagements donnés ;
- Les redevances de crédit-bail sont déductibles fiscalement sur une durée différente des amortissements fiscaux du bien.

[NOUS CONTACTER](#)

Create Your Lease Desk

CONTACTEZ NOUS